

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Mai 1873.

Chronique générale.

La conduite du général Changarnier dans les derniers événements a été parfaite de dévouement et de désintéressement. C'est lui-même qui a désigné le maréchal Mac-Mahon au choix de ses amis, et qui les a engagés à porter leurs voix sur le vainqueur de Magenta. M. Changarnier aurait pu avoir des prétentions personnelles, sa seule ambition a été de surpasser tout le monde en désintéressement.

M. Beulé, ministre de l'intérieur, et M. Pascal, sous-secrétaire d'Etat, sont installés à l'hôtel du maréchal Mac-Mahon, rue de Gravelle, et donnent les ordres nécessaires à la situation.

Un nombre très-restreint de préfets ont envoyé leur démission; parmi eux se trouve celle de M. Ferry, préfet de la Haute-Garonne, frère de M. Jules Ferry, ministre à Athènes. M. Lenfroy, ministre plénipotentiaire à Genève, a aussi envoyé sa démission.

Le conseil des ministres a délibéré sur le successeur à donner à M. Calmon.

Nous croyons savoir que des ouvertures seront faites à M. Denormandie, et nous félicitons le cabinet de cette détermination. C'est prouver clairement que le nouveau gouvernement veut s'appuyer sur tous les conservateurs et compte le centre gauche, dont M. Denormandie fait partie, au nombre des conservateurs.

M. Léon Renault, préfet de police, reste à son poste. Si M. Denormandie n'acceptait

point la préfecture de la Seine, il se pourrait que M. Renault y fût appelé, et, dans ce cas, on parle pour le remplacer de M. Campenon, substitut du procureur de la République.

M. Beulé, ministre de l'intérieur, a fait partir, par le courrier du soir, une circulaire dans laquelle il explique aux préfets la politique du gouvernement.

On parle de M. Targett comme sous-secrétaire d'Etat aux finances.

M. le maréchal Mac-Mahon s'est rendu dimanche à l'hôtel de la présidence et a eu avec M. Thiers un entretien d'une heure.

M. Thiers a fait retenir ses appartements au Grand-Hôtel, à Paris.

Aujourd'hui il siégera à l'Assemblée.

Tout le corps diplomatique s'est présenté chez le maréchal Mac-Mahon.

Le ministère de l'intérieur avait été offert par M. le maréchal Mac-Mahon à M. de Goulard.

Celui-ci a cru, malgré les offres et les instances de ses collègues, devoir refuser, ne voulant point rentrer dans la vie politique active le lendemain d'une crise que son nom avait provoquée.

On nous apprend qu'un des premiers actes du pouvoir dont vient d'être investi le maréchal Mac-Mahon a été d'écrire une lettre à l'empereur d'Allemagne.

Cette lettre autographe a dû partir, cette nuit, pour Berlin, portée par un courrier de cabinet.

Samedi soir, dans la rue de Vaugirard, quelques individus ayant cherché à amasser la foule en criant : A Versailles ! dissolution ! ont été arrêtés et conduits au poste, aux applaudissements des passants.

Presque tous les préfets ont télégraphié que l'ordre le plus complet régnait dans leur département, et que la nomination du maréchal Mac-Mahon avait été parfaitement accueillie dans différents endroits et chaleureusement approuvée dans d'autres.

Dans la Charente-Inférieure, notamment, l'enthousiasme paraît unanime.

Tous les officiers généraux présents à Paris doivent se présenter en corps à M. le Président de la République, pour lui adresser leurs félicitations et se mettre à sa disposition.

Parmi les *on dit* qui circulent, nous recueillons les suivants :

M. le général de Ladmirault remplacerait M. le maréchal de Mac-Mahon dans le commandement de l'armée de Paris.

M. Ladmirault, gouverneur de Paris, serait remplacé, dans ce poste, par M. le général Douai.

Enfin ce dernier, placé à la tête d'une des divisions de l'armée de Paris, serait remplacé par M. le général Berger.

Une coïncidence curieuse :

Il paraît que le premier préfet dont M. Beulé a signé la révocation, — préparée déjà par M. de Goulard, au reste, — serait M. Camescasse, préfet du Cher.

Or, M. Camescasse est le premier préfet nommé par le 4 septembre.

Dès que la nouvelle de la nomination du maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République a été connue, une vigoureuse

reprise s'est produite à la petite Bourse du boulevard.

Le 5 p. 100 a monté de un franc cinquante centimes.

Samedi, avant l'ouverture de la séance, une délégation du petit groupe Périer, à la suite d'une réunion tenue dans la matinée, s'était rendue auprès de M. Thiers pour l'engager, au nom de l'intérêt public, à faire des concessions au parti conservateur. On nous assure que M. le Président, dont l'irritation croissait d'heure en heure, s'y serait refusé absolument.

Le discours de M. Thiers a été plus que froidement accueilli par l'Assemblée. La droite a laissé passer la grêle des épigrammes et des insultes sans même s'émouvoir. Quant à la gauche, elle a faiblement applaudi, et si nous jugions du résultat définitif par les applaudissements qui ont salué les dernières paroles de M. Thiers, nous pouvons en conclure qu'il avait perdu de son crédit dans tous les camps.

Après le discours de M. Thiers, M. Buffet lui a lu l'article de la loi du 13 mars 1872, qui dit : « L'Assemblée délibère hors la présence du Président de la République. »

M. Thiers a alors demandé s'il pourrait assister à la séance dans sa tribune. Non ! L'article est formel.

M. Casimir Périer insiste, paraît-il, pour monter à la tribune. Il trouve que les explications n'ont pas été suffisantes.

Il paraît que ce n'est pas sans peine que le maréchal de Mac-Mahon a accepté la présidence.

Il a fallu que tous ses amis lui en fissent une question de patriotisme.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FONTEVRAULT.

L'intéressant feuilleton de l'Écho Saumurois sur la maison centrale de Fontevault nous a suggéré les réflexions suivantes :

C'est très-probablement en pure perte que l'on s'ingénie à dériver le nom du lieu où fut fondé le célèbre monastère de Fontevault de celui de tel ou tel personnage contemporain de cette fondation. Ce nom de lieu, purement celtique, devait désigner, de temps immémorial, l'endroit choisi par Robert.

Du reste, la forme sous laquelle nous le voyons aujourd'hui écrit officiellement dans tous les livres imprimés n'est point sa forme véritable et primitive. Cette forme est *Frontevaux* ou *Frontevaulx*, comme l'écrit constamment d'Argentré dans son *Histoire de Bretagne*, comme l'écrivent également les vieux atlas de Mercator et de Jean Blaeu ; enfin, comme elle s'est conservée, même de nos

jours, dans la bouche du peuple de nos campagnes.

Ce nom, sous sa forme primitive de *Fonteval*, *Fonteval*, etc., existe sur d'autres points de notre antique et vaste territoire gallique. C'est le *val* ou les *vals* (vau, vaulx, vaux), arrosés par un cours d'eau ou des cours d'eau, en celtique *Froud*, *Frouit* ; le son *ou*, comme on sait, se change très-fréquemment en *on* et réciproquement ; ainsi *Coutances* de *Constantia* ; *Fonteval*, celtique *Ffont-val*, serait exactement la même chose.

Ceci n'infirme en rien la remarquable opinion de l'auteur sur la primitive destination de cette mystérieuse tour d'Evraud, qui a très-bien pu être construite ou réédifiée par un abbé Ebrald ou Evraud, sur le bord d'une antique fontaine vénérée du culte druidique. Bien loin de là, elle serait plutôt par là confirmée.

Une foule d'anciens noms de lieux ont été altérés et dénaturés dans les monuments latins du moyen-âge, soit dans le but de pouvoir expliquer par le latin d'antiques dénominations devenues incompréhensibles de-

puis la disparition des idiomes celtiques, comme par exemple les noms du *Loroux* ou du *Louroux*, expliqués par *Oratorium* ou *Laboratorium*, soit parce qu'une heureuse concordance de sons se rencontrait entre les noms primitifs de ces localités et ceux des nouveaux réédificateurs ou possesseurs.

Souvent même le nom d'un patron chrétien a dû être choisi pour le lieu en raison de cette affinité de sons, et ce nom alors finissait naturellement presque toujours par remplacer complètement l'antique dénomination celtique.

La remarquable figure de Robert d'Arbrissel nous offre certes un des types, un des caractères les plus intéressants à étudier de cette époque déjà avancée du moyen-âge. On peut dire qu'il est le dernier écho du vieux druidisme armoricain, venant se fonder au nouveau moule chrétien, comme cela s'était continué sans interruption depuis l'origine, en raison de la concordance des idées, des tendances des deux religions, si différentes néanmoins quant à leur point de départ. Descendant d'une mystérieuse caste

de prêtres, remontant évidemment au-delà du Christianisme, d'après un passage extrêmement curieux des *Annales Bénédictines*, ne nous apparaît-il pas comme le dernier et encore vigoureux rejeton d'une antique famille de druides armoricains ?

Tel était ce vieillard dont parle le poète gallo-romain Ansonne, comme d'un personnage remarquable de son temps avec lequel il avait été en rapport :

« *Stirpe druidarum satus,...*

» *gentis Aremoricæ...* »

« Né d'une souche de druides...

» de la nation Armorique... »

Alliant les vieilles idées galliques au culte si remarquable de la Vierge Marie, le moins *Sémite* ou *Juif* des dogmes chrétiens, et s'appuyant avec bonheur sur un texte de l'évangile de saint Jean, le plus Indo-européen, si je puis m'exprimer ainsi, des quatre évangélistes, il transplanta dans son nouvel ordre monastique, tout-à-fait unique en son genre, la mystérieuse prépondérance de la femme sur l'homme, si fortement ancrée

Les députés radicaux, au nombre de 426, ont adressé les conseils suivants à leurs amis :

« Citoyens,

» Dans la situation que fait à la France la crise politique qui vient d'éclater, il est d'une importance suprême que l'ordre ne soit pas troublé.

» Nous vous adjurons d'éviter tout ce qui serait de nature à augmenter l'émotion publique.

» Jamais le calme de la force ne fut plus nécessaire. Restez calmes. Il y va du salut de la France et de la République !

» Paris, 24 mai 1873. »

La majorité de 16 voix qui a adopté l'ordre du jour de M. Ernoul se trouve portée à 47 par suite de l'erreur qui a privé le scrutin de l'adhésion de M. Lucien Brun.

Sur 16 absents au moment du vote, 9 appartiennent à la droite et au centre droit ; et sur 13 absents par congé, 11 font notamment partie de la réunion des Cheval-Légers ou des Réservés.

La minorité de 344 voix qui l'a repoussé se compose de 79 voix de l'Union républicaine, de 124 du centre gauche, et de 29 du groupe Casimir Périer.

Il est à présumer, d'après ces calculs, que le nouveau gouvernement conservateur qui remplace celui de M. Thiers sera soutenu par plus de quatre cents suffrages.

On a fait courir le bruit que le maréchal Mac-Mahon refusait le pouvoir et qu'on songeait à un triumvirat : Ladmirault, Buffet, Daru.

Ce n'était qu'un cancan.

D'autres faisaient entrer dans un triumvirat MM. Mac-Mahon, Changarnier et Buffet. — Autant de bruits, autant d'erreurs.

Les politiques, nous disent certains correspondants, avaient prévu la démission de M. Thiers, et étaient certains que l'Assemblée se déclarerait en permanence jusqu'à la constitution d'un nouveau gouvernement.

Le bilan de la Banque de France constate une diminution de 38 millions 1/2 dans le portefeuille ; de 16 millions 1/2 dans la circulation des billets ; mais un meilleur symptôme, c'est une augmentation de 16 millions dans les comptes-courants des particuliers. L'encaisse n'a augmenté que de 400,000 fr. Depuis le précédent bilan, arrêté le 15 mai, les bénéfices de la Banque ont été de 4 millions 100,000 fr.

M. Thiers a déjeuné, après la première séance de samedi, avec MM. de Girardin, de Rémusat et Calmon. Il se montrerait décidé à reprendre tout simplement sa place de député.

chez nos races du Nord, et notamment dans les rites et les lois des vieux druides.

C'est sans doute à cause de ce cachet tout druidique qu'il n'avait pu entièrement dépouiller, bien que fervent chrétien, qu'il fut calomnié d'une manière si indigne par ses contemporains. Ainsi le furent autrefois les chastes et prophétiques vierges de *Senn* (*Sisun*, *Susun*), par les écrivains matérialistes et sensuels de la Conquête, qui ne comprenaient rien aux suaves, pures et mystérieuses tendances de la Gaule, continuées à toutes les époques dans le sentiment doux et voilé des poésies armoricaines.

Sans doute, quelque rite mystérieux, analogue à cette *veillée des armes* de l'antique chevalerie, essentiellement issue des coutumes du Nord, et notamment de celles des Celtes, fit dénaturer à l'égard des prêtresses de *Susun* et de *Kéd*, comme à l'égard du fils de *Damalioc* et d'*Org'en*, les contemplations mystérieuses de la veillée nocturne.

Pour ces antiques druidesses, cette veillée avait lieu en tête à tête avec l'initié qui avait bravé les vents et les tempêtes pour venir

Le général Chanzy et le général Ducrot qui étaient venus assister à la discussion ont reçu du ministère de la guerre l'ordre de retourner immédiatement au siège de leur commandement respectif. Le général Ducrot a obéi sur-le-champ. Le général Chanzy a demandé à ne partir que le dimanche matin.

Les agents de change déclarent que les placements de valeurs à l'étranger deviennent de plus en plus considérables.

Dans plusieurs départements, les propriétaires s'organisent et s'arment pour se défendre contre les communards.

Samedi, après la première séance, à Versailles, le général Changarnier cherchait une voiture.

MM. Gambetta, Challemel-Lacour, Brélay et Lepère, qui en étaient pourvus, ont offert une place au général, qui l'a acceptée.

Cet incident a beaucoup fait rire les témoins.

Un bel article de M. Saint-Genest, dans le *Figaro*, déshabille de main de maître le chef du radicalisme, M. Gambetta, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Citons-en l'éloquente péroraison :

« Ah ! soyez tranquilles, je ne viens pas le critiquer ! Ce n'est pas lui qui est coupable : il continue simplement son métier, et il a bien raison !

» Peuple insensé, qui ne voulait plus de la guerre, qui n'avait plus l'énergie de se battre, qui n'a nommé cette Assemblée que pour faire la paix, et qui maintenant, acclame celui qui représente la guerre à outrance !

» Peuple imbécile qui, après avoir été emprisonné, transporté, fusillé, a mis toute sa confiance dans celui-là même qui s'est tenu caché pendant les deux mois de cette épouvantable lutte !

» Car enfin, tous les autres, ses anciens complices, avaient pris un rôle : les uns, comme Delescluze et Rochefort, s'étaient précipités dans la fournaise ; les autres, comme Jules Favre, s'étaient précipités dans l'autre camp. Lui seul s'est honteusement caché, caché pendant soixante jours ! sans dire une parole, sans faire un geste, attendant pour paraître la victoire d'un des deux partis ! Et voilà l'homme qui devient l'apôtre de cette populace, voilà son héros, voilà son Dieu ! »

Plusieurs personnes ont la bonté de s'effrayer que la gauche républicaine pourrait donner sa démission en masse. Qu'elle la donne ! M. Thiers, avec l'appui de la gauche, a fait décider que le pouvoir exécutif ne serait pas tenu de pourvoir, avant un délai de six mois, aux sièges qui deviendraient vacants. Si la gauche républicaine et radi-

consulter les *déeses* de la mer, et pour notre druide-chrétien en tête à tête également avec la *mère*, la patronne spirituelle, choisie parmi ses vierges consacrées, et qui représentait pour lui, l'initié, la mystérieuse initiante ou *korrigan* (vierge prêtresse de *Kéd* ou *Korridgwen*), un souvenir de ses pères, les druides, et de sa grave, sévère, et en même temps si poétique, si religieuse patrie, la vieille Armorique.

Les vainqueurs de la Gaule ne dénaturèrent-ils pas de même le mystérieux rite du colosse d'osier, dans lequel se brûlaient des mannequins également d'osier de toutes les formes diverses, en souvenir de la période mystérieuse du Cahos de notre globe, alors qu'à l'état igné à l'intérieur et de matière phosphorescente ou lumineuse dans son enveloppe ou photosphère, il n'avait pas encore atteint la transformation qui devait lui donner une enveloppe solide par la fusion et le refroidissement de l'écorce granitique ; Rome ne dénatura-t-elle pas, dis-je, ce rite si remarquable en effroyables hécatombes humaines ?

cale veut rester muette pendant six mois, nous ne voyons pas pourquoi la droite et le centre droit s'en plaindraient.

Samedi, le dernier jour du règne de M. Thiers, la Bourse fermait aux cours de 54 85 et de 87 80. Le gouvernement conservateur voit, lundi, ses débuts inaugurés par une hausse de 2 15 sur le 3 0/0, et de 2 55 sur l'Emprunt, qui atteignent à l'ouverture 57 et 90 35.

L'éloquence des chiffres est une des plus appréciées au siècle où nous vivons, et son exacte rigueur échappe à la contestation.

PHYSIONOMIE DE PARIS.

Comme on devait s'y attendre, l'animation était extrême sur tous les points de Paris dans la journée de samedi. A huit heures, le résultat de la seconde séance était connu et l'on ne doutait plus de la retraite de M. Thiers. Mais quel serait son successeur ? C'est dans l'attente fiévreuse de la nouvelle qui apporterait ce nom que la foule se pressait sur les boulevards. Elle allait augmentant à chaque minute. A minuit, depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille, le flot roulait sans interruption.

Du reste, aucun trouble. Des conversations fort vives s'échangeaient aux abords des marchands de journaux. De loin en loin une patrouille de cuirassiers rompaît les rangs, qui se reformaient aussitôt sans murmures ni protestation.

Dans les quartiers extrêmes, au faubourg Saint-Antoine, à Montmartre, à Belleville, à la Villette, quelques manifestations de peu d'importance ont été promptement réprimées.

A une heure du matin l'on n'avait pas encore les dernières nouvelles de Versailles, mais il circulait des rumeurs qui présageaient le résultat. Dans la conviction que l'ordre ne serait pas troublé, chacun est rentré pour dormir. Le matin, Paris, à son réveil, apprenait que l'Assemblée avait remis les pouvoirs de M. Thiers à l'illustre maréchal de Mac-Mahon, et nous n'avons pas besoin de dire qu'à l'exception des radicaux cette solution de la crise enlevait tous les applaudissements.

On respire ! C'est par ce mot recueilli au passage qu'on pourrait résumer l'impression générale. Depuis longtemps, tous les conservateurs étaient aux prises avec l'angoisse terrible que soulevait le spectacle d'un gouvernement livré à l'alliance du radicalisme. Aujourd'hui, nous sortons de cette étreinte, et le pouvoir redevient ce qu'il n'eût jamais dû cesser d'être, le soutien naturel, le protecteur et le champion des intérêts dont il a la garde.

Un tel succès, pourquoi ne pas le dire ? était inespéré. Jusqu'ici nous avons été témoins de telles défaillances, que jusqu'au dernier moment il nous était interdit de rien assurer. Fort heureusement, la droite enfin s'est retrouvée, et si nous ne lui avons pas ménagé les critiques en d'autres moments où elle compromettrait volontairement son pouvoir, c'est un motif de lui rendre aujourd'hui un hommage bien mérité. Dans la journée de samedi elle s'est montrée ferme, résolue, vaillante, affrontant bravement la défaite et méritant ainsi de triompher.

L'avenir, nous espérons, sera digne de ce début. Et puisque les prières publiques célébrées le 24 ont amené ce premier résultat, le jour même de Notre-Dame-Auxiliatrice, rien ne nous défend d'espérer que saint Grégoire VII, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, que les pèlerinages, dont la série vient de commencer, nous obtiendrons les solutions définitives qui, relevant la France et l'Eglise de leurs calamités communes, les associeront dans la victoire remportée en commun sur la Révolution.

Il serait impossible — la place nous manquerait d'ailleurs — de citer au long ce que disent les journaux du matin du résultat de la crise. La plupart, du reste, sont forcément très-brefs, le dénouement n'ayant été connu que fort tard.

Bornons-nous à dire que les feuilles conservatrices sans nuances d'opinion font éclater leur contentement. Les radicales ne sont pas moins unanimes à montrer l'affaissement que leurs députés marquaient dès samedi. Rendues sages un peu tard, elles conseillent le calme, ce dont nous voulons les louer, quelque sentiment qui les

inspire. Pour ceux qui, comme le *Journal des Débats*, soutenaient les radicaux, parce qu'ils tenaient le pan de l'habit de M. Thiers, on pourrait résumer leurs impressions en rappelant ce mot célèbre d'un ancien député, dans des circonstances non moins graves : « Je fais tous mes efforts pour paraître résigné. Au fond, je suis satisfait. »

Mais nous n'espérons pas que cette leçon serve aux *Débats* pour longtemps.

Est-ce la conséquence du vote de samedi ? Est-ce pur hasard ?

Les gardiens de la paix, chargés de maintenir la circulation sur les boulevards, avaient adopté cette phrase :

« Inclinez à droite, messieurs. »

PHYSIONOMIE DE VERSAILLES.

Samedi matin, de bonne heure, les rues de Versailles étaient sillonnées par un nombreux public. Les dames en toilettes brillantes étaient en majorité.

Toutes les tribunes de l'Assemblée ont été envahies. Le maréchal Mac-Mahon et une quantité d'officiers supérieurs étaient présents. La loge diplomatique regorgeait d'habits noirs ornés de brochettes.

Dans la loge de M. Thiers on voyait M^{me} Thiers, M^{me} Dosne, M^{me} de Rémusat, M. Legouvé et un officier d'ordonnance.

Dans la soirée, des tentatives ont été faites pour provoquer des manifestations contre l'Assemblée, mais elles ont échoué ; il n'y a pas, dans Versailles, d'éléments pour des démonstrations de ce genre.

REVUE DES JOURNAUX.

Les observations de chaque organe de la presse ne nous sont pas encore arrivées ; c'est seulement demain qu'elles offriront quelque intérêt.

La parole n'est pas encore aux commentateurs ; elle en est aux événements.

Voici cependant l'appréciation d'un des écrivains les plus autorisés de Paris, M. Poujoulat :

« L'esprit tout seul ne suffit à rien. Il n'empêche pas le mauvais usage du pouvoir, même avec de bonnes intentions, et M. Thiers, depuis vingt-huit mois, tout en rendant à la France des services, lui faisait un mal qu'il importait d'arrêter.

» De faiblesse en faiblesse, d'étourderie en étourderie, il allait, appuyé sur l'équivoque, dans le chemin des hasards et des aventures ; sa direction était d'autant plus dangereuse qu'il ne soupçonnait pas l'abîme.

» Le péril que nous avons tant de fois signalé et que d'autres avaient signalé comme nous a fini par être reconnu de tous les honnêtes gens, et, Dieu aidant, il s'est trouvé à l'Assemblée nationale une majorité d'hommes d'ordre pour d'énergiques résolutions.

» Avec quelle ardeur nous avons souhaité cet accord ! Malgré des mécomptes répétés, nous l'espérons encore ; rien n'a pu décourager le patriotisme persistant de nos amis : ce n'est pas une petite part de gloire qui leur revient dans cette campagne si bien conduite et couronnée par un si rapide succès.

» Pour comprendre combien M. Thiers servait le parti radical, il faut voir les efforts de ce parti pour le maintenir au pouvoir : efforts d'intrigue et de menace, calculs d'hypocrisie, mélange de modération et de violence, attitude qui s'est dessinée avec une brutalité inouïe dans la séance de la nuit de samedi.

» Les jacobins n'ont pu se contenir en voyant leur instrument brisé, et les moins clairvoyants des conservateurs peuvent y voir clair aujourd'hui. Les radicaux avaient dans M. Thiers leur homme-lige ; ils le regardaient comme leur bien ; ils le faisaient marcher en le couronnant de fleurs : ils espéraient entrer, grâce à lui, dans la citadelle de la France ; ils croyaient déjà en tenir les clefs.

» La Providence ne l'a pas permis. Cette France dont les jacobins se croyaient déjà les maîtres leur échappe en échappant à M. Thiers ; ils se promettaient avec lui la dissolution prochaine de l'Assemblée ; des élections générales selon leur goût, l'avènement de la République démocratique et sociale par la voie légale : le vote de la nuit du 24 mai a renversé de coupables espérances.

» L'histoire lui dira que la confiance d'une grande et honnête Assemblée, en un temps de malheur, lui avait conféré le pouvoir pour relever la patrie, pour restaurer ses forces morales, les seules vraies forces d'un pays, pour affermir tout ce qui était chancelant et préparer à la France un avenir; elle lui dira aussi qu'il ne s'est servi de la puissance qu'au profit de son ambition personnelle; que le soin constant de sa politique fut de diviser pour régner, et que, pour fonder, malgré des engagements sacrés, un régime où il occuperait le premier rang, il a donné du crédit et de la force à un parti qui n'est qu'une faction dans l'Etat, à un parti dont il aurait amené l'effroyable triomphe, si les représentants de la France n'avaient vaillamment avisé.

» Voilà la sentence que l'histoire réserve à M. Thiers; s'il en attend une autre, c'est une illusion ajoutée à tant d'autres.

» M. Thiers s'est toujours regardé comme un homme nécessaire; chaque fois qu'il est tombé du pouvoir, il s'est étonné d'avoir des successeurs. Il y a quelque trente ans, à la suite d'une de ses plus mémorables chutes, il disait: «Après moi gouvernera qui pourra.» En effet, lorsqu'il s'en va, les affaires publiques sont toujours en plus mauvais état que quand il arrive.

» Nous sortirons du régime de la bascule et de l'équivoque pour entrer dans le régime de la sincérité, de la netteté politique, de la loyauté.

» Le successeur de M. Thiers n'entend pas faire route à travers les ténèbres de l'ambiguïté, et ne nous dit pas qu'il ne répond pas de l'ordre public si l'Assemblée ne proclame point la République.

» Dans son admirable lettre, qui est tout un programme dans sa brièveté militaire, il compte sur «l'aide de Dieu,» qui n'est pas un vain mot dans sa bouche; il fait appel au «dévouement de notre armée,» qui sera toujours l'armée de la loi; il invoque «l'appui de tous les honnêtes gens.»

» Cet appel à tous les honnêtes gens ne lui manquera pas; il retentira au cœur des gens de bien comme un accent d'honneur et d'espérance, comme le son du clairon dans ce pays où tant de forces honnêtes ne demandent qu'à être ralliées et soutenues.

» Ah! elle est belle la mission que M. le maréchal Mac-Mahon vient de recevoir de l'Assemblée nationale; il ne s'agit pas, quoi qu'on en dise, de faire l'œuvre d'un parti, il s'agit de faire l'œuvre de la France, de rétablir «l'ordre moral dans notre pays,» de maintenir «les principes sur lesquels repose la société.» Voilà ce que demande notre pauvre patrie.

» M. le maréchal Mac-Mahon défendra tout ce qu'il faut défendre pour arriver au salut; il nous en donne «sa parole d'honneur» nête homme et de soldat, et certes, la France entière des honnêtes gens croit à cette noble parole.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'entrée de deux de nos représentants dans le ministère fait honneur à la députation de Maine-et-Loire et est favorablement accueillie.

Voici les réflexions de la presse départementale.

M. Faugeron s'exprime ainsi dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

«Nos lecteurs apprendront avec joie que deux députés de Maine-et-Loire ont été choisis pour entrer dans le nouveau ministère. Un tel honneur est une gloire pour notre département; et nos concitoyens se féliciteront d'avoir su, les premiers, distinguer des hommes capables de marcher comme nos députés à la tête du parti conservateur.»

» M. Beulé a la plus lourde charge. Il reçoit des mains du maréchal de Mac-Mahon le plus important de tous les portefeuilles. Si pesant que soit aujourd'hui un tel fardeau, nous avons confiance dans l'énergie, dans le talent, dans l'activité merveilleuse de l'homme qui accepte le poste qui lui est confié.

» La franchise et la loyauté de M. J. de la Bouillerie sont connues de tous. L'Assemblée nationale a su apprécier sa rare capacité, et le succès avec lequel M. de la Bouillerie a dirigé naguère les travaux de la Commission du budget, le désignaient naturellement à l'attention des hommes d'Etat.

On lit dans l'*Union de l'Ouest*:

«La députation de Maine-et-Loire a l'honneur d'être représentée, dans le ministère, par deux de ses membres. M. BEULÉ est ministre de l'intérieur, et M. J. DE LA BOULLIERIE ministre de l'agriculture et du commerce. Nous sommes fiers de ces nominations, qui prouvent que notre Anjou a su choisir, pour le représenter devant le pays, des hommes appréciés dans les rangs du grand parti des honnêtes gens.»

» Nous ne sommes pas moins fiers d'avoir vu que tous nos députés, à une exception près, ont eu, dans ces difficiles circonstances, l'intelligence nette de leur devoir et le courage de l'accomplir jusqu'au bout. Ceux-là, du moins, sont restés fidèles à leur mandat, et l'immense majorité conservatrice qui les a élus reconnaîtra qu'ils sont toujours dignes de sa confiance.»

VOTE DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple:

Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté *contre*.

M. Max Richard n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Ernoul:

Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté *pour*.

Sauf M. Max Richard, qui a voté *contre*.

Scrutin sur la proposition tendant à ne pas accepter la démission de M. Thiers:

Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté *contre*.

Sauf M. Max Richard, qui a voté *pour*.

M. l'abbé David, vicaire à Saint-Clément-des-Lévées, a été nommé curé de la même paroisse.

M. l'abbé Remouet, vicaire à Feneu, a été nommé vicaire à Sainte-Gemmes-sur-Loire.

M. l'abbé Piffard, vicaire à la Salle-de-Vihiers, a été nommé vicaire au Fueille.

On lit dans la *Sarthe*:

On sait que depuis longtemps la ligne de Sillé-le-Guillaume à la Hutte par *Fresnay-sur-Sarthe*, fait partie du réseau de l'Ouest; mais que, jusqu'à présent, la Compagnie a pu se dispenser de l'exécuter au moyen d'une réduction de tarifs accordée aux voyageurs et marchandises transitant de la ligne du Mans à Laval à celle du Mans à Alençon.

Le conseil général du département a, depuis plusieurs années, réclamé l'exécution de cette ligne, et enfin les députés de la Sarthe, depuis un an, se sont particulièrement employés à obtenir une solution favorable.

Nous pouvons annoncer que, grâce à ces efforts, la question a fait un grand pas en avant, et qu'on peut prévoir l'époque prochaine à laquelle elle sera définitivement et heureusement résolue.

M. le directeur général de la Compagnie de l'Ouest a écrit, le 14 mars dernier, à M. le ministre des travaux publics, qu'il est prêt à comprendre l'exécution de la ligne de Sillé-le-Guillaume à la Hutte par *Fresnay* dans le projet de convention auquel doit donner lieu la demande de concession de nouvelles lignes de Châteaubriand à Redon, de Benzeville à Lillebonne par Bolbec, et d'un embranchement à Darnetal.

On sait que la ligne de Châteaubriand à Redon, qui fait suite à celle de Sablé à Châteaubriand, intéresse aussi, à un haut degré, notre département, et qu'elle sera prochainement concédée. L'embranchement de Sillé à la Hutte par *Fresnay* pourra donc être exécuté en même temps et à la même époque.

Quant aux travaux de Sablé à Châteaubriand, ils seront commencés dès que le projet en aura été approuvé. Les conseils généraux des départements de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure et d'Ille-et-Vilaine ayant donné une approbation complète au nouveau tracé par Segré, tracé qui est en même temps appuyé par les plus grands établissements métallurgiques de France, Denain, Commentry, Fourchambault, etc., et qui maintenant ne peut tarder à être fixé.

Le tribunal correctionnel du Mans a rendu vendredi son jugement dans le procès pendant entre MM. Mallet, Haentjens, Champion et Quesnay de Beurepaire.

Sur l'action intentée par M. Quesnay de Beurepaire contre MM. Mallet et Champion, le tribunal a décidé qu'il n'y avait pas lieu à condamnation.

Sur l'action intentée par MM. Mallet et Haentjens contre M. Quesnay de Beurepaire, le tribunal a condamné M. de Beurepaire:

1° A deux cents francs d'amende;
2° A payer à chacun des deux plaignants 1,500 fr. à titre de dommages-intérêts.

En outre le tribunal a décidé que le jugement serait inséré dans tous les journaux du département de la Sarthe, et ce, aux frais de M. Quesnay de Beurepaire.

Au moment où un service d'eau va être établi à Saumur, il n'est pas sans intérêt de publier les renseignements qui suivent, extraits du journal le *Temps*, sur la distribution de l'eau dans Paris:

Les fontaines publiques, où la population peut puiser l'eau nécessaire à ses besoins, sont en nombre restreint. La statistique n'en indique que 208: 38 dans la ville, 170 dans la zone annexée. Ce chiffre est évidemment insuffisant.

Il est vrai que M. Richard Wallace a fait cadeau à Paris de 50 fontaines nouvelles, dont 40 isolées sont déjà en place. Les 10 dernières seront appliquées contre les murailles, et il est dans les intentions du donateur qu'elles soient prochainement posées.

C'est la Ville qui fournit l'eau: un filtre est placé au bas de la fontaine pour maintenir le liquide dans un parfait état de limpidité.

Outre les fontaines, il faut compter les bouches d'arrosement. Elles sont au nombre de 2,818; il y a encore 100 bouches d'arrosement au tonneau, à l'aide desquelles on remplit rapidement ces énormes tonnes qui, dans les mois de sécheresse, parcourent incessamment les rues et les boulevards. Quand on aura parlé des 153 fontaines installées auprès des stations de fiacres, on sera au bout de cette curieuse nomenclature.

Veut-on savoir maintenant à quel chiffre s'élève le nombre des abonnements? On en comptait 21,921 en 1860; au 31 décembre 1872, il y avait 37,879.

Or, le total des maisons de Paris est de 73,624; —il en résulte qu'il y en a presque la moitié qui, ne recevant pas l'eau à domicile, sont obligées de recourir à des intermédiaires onéreux ou désagréables. Cependant la population des porteurs d'eau diminue sensiblement: 1,253 en 1860, 800 aujourd'hui. Ce métier fatigant est assez lucratif. La ville vend à ces «Auvergnats,» qu'on appelle ainsi indistinctement, qu'ils soient de l'Auvergne ou des Baignolles, les mille litres au prix de 1 fr.; le porteur d'eau les revend 5 fr. Total 400 0/0 de bénéfice.

Il n'y a pas grand'chose à dire des 30,000 puits particuliers qui existent à Paris. La plupart sont en assez mauvais état. Autrefois, avant le système qui nous régit, ces puits étaient presque la seule ressource de bien des quartiers.

Les sources d'eau principales qui alimentent Paris sont la Seine, l'Ourcq et la Marne au premier rang, puis les sources d'Arcueil, la Dhuis, les puits artésiens de Grenelle et de Passy. 315,316,000 litres sont mis chaque jour à la disposition de la population parisienne. L'eau potable est d'une pureté parfaite, et si la salubrité de Paris est remarquable, on le doit non-seulement aux grandes artères qui ont répandu l'air et la lumière, mais à ce service des eaux si ingénieusement organisé.

Dernières Nouvelles.

On parle de quelques nominations. M. Léo serait nommé directeur du service de la presse.

M. le duc Decazes serait envoyé à Bruxelles en remplacement de M. Picard.

Le décret qui nomme M. de Cisse ministre de la guerre, porte ministre *par intérim*.

C'est le général du Barrail qui serait appelé à ce ministère.

Le conseil des ministres s'est réuni hier pour discuter les termes d'une circulaire diplomatique, destinée à être envoyée aux puissances étrangères.

Le bruit qui courait de la demande d'une prorogation de l'Assemblée pendant dix jours semble dénué de fondement.

L'Assemblée s'attend à recevoir une communication du gouvernement.

Plusieurs réunions parlementaires ont eu lieu hier. En voici les procès-verbaux:

Le centre droit s'est réuni à l'hôtel Vatel, à Versailles, sous la présidence de M. De-lille.

M. le président, en ouvrant la séance, propose à la réunion d'adresser au Président de la République et au nouveau cabinet l'assurance d'un concours unanime.

La victoire du grand parti conservateur a dépassé, dit M. le président, le but qu'il voulait atteindre.

Il demandait à M. Thiers de se mettre résolument à sa tête et d'adopter une politique franchement conservatrice.

M. le Président de la République, qui, sur la désignation de la France conservatrice, avait été élu par l'Assemblée de Bordeaux, a préféré descendre du pouvoir que de donner satisfaction aux légitimes sentiments des honorables signataires de l'interpellation sur la politique du gouvernement.

M. le maréchal de Mac-Mahon fait appel aux honnêtes gens de tous les partis pour soutenir son gouvernement.

Les membres du centre droit seront unanimes à répondre à son appel.

La réunion applaudit les paroles de M. le président.

Une conversation s'engage ensuite sur l'examen des différents projets de lois déposés sur le bureau de l'Assemblée et sur l'ordre dans lequel ces projets pourront être soumis à la discussion.

M. le président rappelle que le temps des fonctions de MM. de Broglie et De-lille, comme vice-présidents, de MM. Eugène Talon et Adrien Léon, comme secrétaires, est expiré;

Que, par conséquent, il doit être pourvu à leur remplacement, ainsi qu'à celui de M. Saint-Marc Girardin comme président; il propose de fixer à vendredi, à une heure, la prochaine réunion pour procéder à ces nominations.

Le centre gauche s'est réuni sous la présidence de M. Dauphinot, vice-président. Un grand nombre de membres ont successivement pris la parole.

Le sentiment unanime de la réunion a été qu'il fallait, en persistant dans la ligne politique que le centre gauche a constamment suivie et qu'il a confirmée dans ses derniers votes, attendre à l'œuvre le nouveau gouvernement.

L'Agence Havas écrit de Versailles, le 26 mai, à midi:

«Le conseil des ministres est actuellement réuni. On pense qu'il s'occupe de circulaires à envoyer aux préfets et aux agents diplomatiques sur la politique du gouvernement.»

» Les ministres ne sont pas encore installés. M. Reoul de Neyrol, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, remplit pour le moment les fonctions de chef de cabinet du ministère de l'intérieur.

» M. Pascal a pris possession de son cabinet.

» Les avis des départements constatent que l'ordre n'a été troublé nulle part.

» M. Thiers occupe encore l'hôtel de la présidence, en attendant d'avoir trouvé à Paris un hôtel où il puisse s'installer.

» Sa place de député sera retenue aujourd'hui à l'Assemblée sur les bancs du centre gauche, mais on ne croit pas qu'il assiste, au moins de quelques jours, aux séances. La plupart des membres du corps diplomatique sont venus individuellement lui rendre visite, ainsi que beaucoup d'autres personnes.

» On annonce comme imminente la publication d'un manifeste de la gauche modérée.

» Une communication gouvernementale aura lieu probablement aujourd'hui à l'Assemblée.»

Pour les articles non signés: P. GODAR.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine:

Plongeurs recherchant les cadavres des naufragés de l'*Atlantio*; un nouveau port en France: la chasse au papier; les Sandwich: l'éruption volcanique de Mauna Loa; Exposition universelle de

Vienne : un des pavillons d'angle de l'exposition ; fontaine Turque de Sainte-Sophie ; maison de pêcheur suédois ; ferme alsacienne ; palais des Beaux-Arts, côté ouest ; perspective du palais égyptien ; la vallée de la Loire en face de la lanterne de Rochecorbon ; Turcomans du Khanat de Khiva ; l'attente du dîner.—Rébus.

On voit combien sont intéressantes et variées les gravures de l'Univers illustré, qui est à la fois le plus grand et le moins cher des journaux illustrés publiés en seize pages. La partie littéraire de cette magnifique publication est à la hauteur de sa partie artistique. De même que les années précédentes, l'Univers illustré s'est assuré le précieux concours de M. Armand de Pontmartin, l'éminent critique public son second article dans le numéro de cette semaine et continuera sans interruption sa collaboration. En même temps, la direction de l'Univers illustré donne une grande extension aux gravures consacrées à l'Exposition de Vienne. Nous ajouterons enfin que l'Univers illustré offre en ce moment une **SPLENDIDE PRIME GRATUITE** à ses abonnés. On trouvera au bureau de l'Univers illustré, 3, rue Auber, place de l'Opéra, des renseignements relatifs aux diverses primes sur lesquelles le public peut porter son choix.

Abonnements, pour Paris et les départements :
Un an : 24 fr. ; Six mois : 11 fr. ; Trois mois : 6 fr.—Le numéro de 16 pages : 35 c.— Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

M. L. de Viel-Castel vient de publier, chez Michel Lévy frères, le tome XV^e de sa remarquable *Histoire de la Restauration*. On se rappelle que cet ouvrage a été l'objet

d'une haute distinction de la part de l'Académie française, qui, avant d'admettre l'auteur dans son sein, lui avait déjà décerné le grand prix Gobert. Le nouveau volume que nous annonçons a trait aux événements de l'année 1826, pendant laquelle fut discuté et rejeté le fameux projet de loi sur le droit d'aînesse, où l'opinion publique se manifesta d'une manière éclatante dans les funérailles populaires du général Foy et dans celles de Talma ; année féconde en incidents politiques, qui vit notamment l'abdication de don Pedro, l'avènement de Nicolas I^{er}, la prise de Missolonghi et le massacre des janissaires. Au frémissement qui se produit partout, au dedans comme au dehors, on sent déjà s'avancer le vent de colère sous lequel s'écroulera le gouvernement de la Restauration.



Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalésière

Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, aridités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.

Château de Vauxbuis, près Soissons (Aisne), le 16 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac ; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande que de remuer même les bras lui était impossible ; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'au mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la Revalésière Du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux ; ses forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASELLES, Comtesse de GOURGUE.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 57 6 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Cozmon, rue St-Jean. GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

LA C^{ie} FRANÇAISE
VEND SON
CHOCOLAT
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Toujours 2 francs le 1/2 kilogramme
ET SON
CACAO EN POUDRE
2 fr. 50 le 1/2 kil.

Dépôt dans toutes les bonnes Maisons.

Marché de Saumur du 24 mai.

Froment (l'h.) 77 k. 2. 07	Graine tréfle	50	—
2 ^e qualité . . . 74	— luzerne	50	—
Seigle 75	Foin (h. bar.)	780	50
Orge 65	Luzerne	780	40
Avoine h. bar. 50	Paille	780	30
Fèves 75	Amandes . . .	50	25
Pois blancs . . . 80	— cassées . . .	50	—
— rouges 80	Cire jaune . . .	50	—
Graine de lin . . 70	Chanvre tillé		
Colza 65	(52 k. 500)	—	—
Chenevis 50	Chanvre broyé		
Huile de noix 50 k.	Blanc	—	—
— chenevis 50 14	Demi-couleur . .	—	—
— de lin 50	Brun	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1872.	1 ^{re} qualité	75	à	85
Id.	2 ^e id.	»	à	»
Ordin., envir. de Saumur 1872.	1 ^{re} id.	50	à	55
Id.	2 ^e id.	40	à	45
Saint-Léger et environs 1872.	1 ^{re} id.	40	à	45
Id.	2 ^e id.	35	à	40
Le Puy-N.-D. et environs 1872.	1 ^{re} id.	40	à	45
Id.	2 ^e id.	35	à	40
La Vienne, 1872.	1 ^{re} id.	32	à	36

ROUGES (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1872.	1 ^{re} qualité	85	à	95
Champigny, 1872.	1 ^{re} qualité	105	à	115
Id.	2 ^e id.	»	à	»
Varrains, 1872.	1 ^{re} id.	95	à	110
Varrains, 1872.	2 ^e id.	»	à	»
Bourgueil, 1872.	1 ^{re} qualité	110	à	130
Id.	2 ^e id.	»	à	»
Restigné 1872.	1 ^{re} id.	95	à	105
Chinon, 1872.	1 ^{re} id.	85	à	95
Id.	2 ^e id.	»	à	»

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 MAI 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56 40	1 55	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	810	»	25	C. gén. Transatlantique, j. juill.	300	»	2 50
4 1/2 % jouiss. mars.	79 25	1 75	»	Soc. gén. de Crédit industriel et				Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	467 50	2 50	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	comm., 125 fr. p. j. nov.	640	»	5	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	442 50	3 75	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit Mobilier	416 25	13 75	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	89 75	1 95	»	Crédit foncier d'Autriche . . .	965	»	»				
— libéré	89 65	2 95	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	360	»	11 25				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	207 50	»	»	Est, jouissance nov.	405	»	12 50				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	387 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	850	»	21 25				
— 1865, 4 %	442 50	2 50	»	Midi, jouissance juillet	390	»	5				
— 1869, 3 % t. payé.	280	»	1	Nord, jouissance juillet	1022 50	22 50	»	Orléans	278 75	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	250	»	2 50	Orléans, jouissance octobre.	810	»	15	Paris-Lyon-Méditerranée	273 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	4280	»	131 25	Ouest, jouissance juillet, 65.	306 25	3 75	»	Est	276	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	555	»	7 50	Compagnie parisienne du Gaz.	680	»	7 50	Nord	283	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	470	»	»	Société Immobilière, j. janv. . .	18	»	1	Ouest	270	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350	»	»					Midi	277	»	»

Etude de M^e CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

VENTE MOBILIÈRE

PUBLIQUE ET AUX ENCHÈRES.
Après le décès de M. le curé Amand Plessis, de St-Clément-des-Levées.

En la maison de M. Auguste Gasseau, située canton du Port Poisson, où les objets seront transportés.

Le dimanche 1^{er} juin 1875, à midi, et dimanches suivants, s'il y a lieu.

ON VENDRA : Deux pendules sous globe, une pendule et sa boîte, vases, flambeaux, deux lampes, ornements de cheminée, tasses et globes venant du Japon, beaucoup de chaises et fauteuils, un Voltaire et autres sièges de salon, des glaces, un secrétaire, plusieurs bureaux, quatre ou cinq lits avec leurs couettes, tables de nuit, plusieurs armoires et commodes, des buffets, une grande quantité de draps, nappes, serviettes, essuie-mains et autre linge, des tabliers de cuisine, belle table d'office, belle batterie de cuisine, une bassinoire, nombreuse vaisselle, couverts en argenterie, service de café et thé en porcelaine à fines couleurs, boîtes de couteaux, des verres pour tous les vins, plusieurs tables de salon, deux tables de salle à manger, dont l'une à douze et l'autre à vingt-deux couverts, service pour bouteille, carafe et verres venant du Japon, lunette d'approche, un beau revolver, des livres de salon richement reliés, une montre en or à sonnerie, un grand nombre de cadres à photographies, les photographies elles-mêmes, des tableaux à sujets religieux et autres, soigneusement encadrés, un beau tableau représentant le pape Pie IX en habits de solennité pontificale, un autre représentant Henri V,

deux autres des chefs d'armée, le tout avec bel encadrement, une bibliothèque à deux montants, contenant environ seize cents volumes, presque tous religieux, des outils, un paravent, une corde à lessive, des chaudières, une panne, des échelles, un jeu de tonneau et environ quinze cents bouteilles vides, quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant et cinq centimes par franc en sus. (251)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

UNE MAISON OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés,

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.

S'adresser au bureau du journal.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

AVIS.

Les lettres distribuées à MM. Louvet, Trouillard et C^{ie}, le 27 mai, ayant été dérobées, MM. Louvet, Trouillard et C^{ie} prient les personnes auxquelles des effets portant leur endossement seraient présentés, de ne payer qu'entre les mains des encaisseurs habituels de leur maison, bien connus d'elles. (222)

A CÉDER DE SUITE,

UN FONDS DE COMMERCE d'épicerie, poterie, mercerie.

S'adresser à M^{me} THONNELLIEZ, quartier de Nantilly. (208)

A VENDRE UN PIANO CARRÉ

Bon pour les commençants. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION, BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires. S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE UN JOLI COUPLE DE FURETS

Bien apprivoisés. S'adresser rue Saint Nicolas, n° 74, à Saumur.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

PASTILLES DIGESTIVES DE LACTATE DE SOUDE & DE MAGNÉSIE DE BURIN DU BUISSON

Elles sont recommandées, toujours avec succès, par les premiers médecins de Paris, contre les Maux d'estomac, les Mauvaises digestions, les Renvois de gaz, les Aigreurs, les Pituites, la Migraine, le Manque d'appétit, le Gonflement de l'estomac et des intestins, la Somnolence, les Baillements et les Vomissements après les repas ; elles réveillent l'appétit chez les convalescents et remplacent avantageusement les pastilles ayant pour base les eaux minérales alcalines, la magnésie calcinée, le Charbon et les Pastilles dites de Vichy. — A Paris, pharmacie, 7, rue de la Feuillade, et à Saumur, dans les bonnes pharmacies. (39)

Pharmacien, lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.

Elles sont recommandées, toujours avec succès, par les premiers médecins de Paris, contre les Maux d'estomac, les Mauvaises digestions, les Renvois de gaz, les Aigreurs, les Pituites, la Migraine, le Manque d'appétit, le Gonflement de l'estomac et des intestins, la Somnolence, les Baillements et les Vomissements après les repas ; elles réveillent l'appétit chez les convalescents et remplacent avantageusement les pastilles ayant pour base les eaux minérales alcalines, la magnésie calcinée, le Charbon et les Pastilles dites de Vichy. — A Paris, pharmacie, 7, rue de la Feuillade, et à Saumur, dans les bonnes pharmacies. (39)

SURDITÉ BRUIT, MAUX D'OREILLE

Guide pour leur traitement : 2 fr. — 7,800 Malades depuis 16 ans. — Traitement facile par correspondance. D^r GUÉRIN, R. de Valois, 17. — 1 h. à 2 h. — Paris.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS, Juge de paix du canton de Saumur (Nord-Ouest).

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles ; — L'ancien Théâtre et la Promenade ; — Le Puits-Cambon, à la Breille ; — Les deux Notre-Dame ; — Notre Dame-des-Ardilliers ; — Notre-Dame-de-Nantilly ; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France ; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay ; de Henri IV à Napoléon I^{er} ; — Documents historiques.

UN VOL. IN 12 CHARPENTIER, Prix : 1 fr. 25 c., A Saumur, chez tous les libraires.

DU MÊME AUTEUR : ÉTUDES HISTORIQUES

DE LA VILLE DE SAUMUR.

Se vend au profit des vieillards et infirmes de l'Hospice général.

Saumur, imprimerie de P. GODET.